



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 24 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	15	17

**Objet :**  
**Retrait de la commune de Collias au syndicat intercommunal du collège de Remoulins**

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-quatre septembre le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas CARTAILLER,

**Date de la convocation :** 19 septembre 2024

**Présents :** Nicolas CARTAILLER, Pierre DE QUEYLARD, Elisabeth VIOLA, Stéphane MATEO, Corinne LEFEBVRE, Bachir EL KHALFI, Jacques CORCESSIN, Roland VIOLA, Luc VINCENT, Cécile FABRE, Laure ZEROUALI, Carole GALINY, Florian BOISSIN, Sabine HUGUES, Ghislaine REBOLLO,

**Absents :** Elma PIRAZZI, Eric GONSSARD

**Absents représentés :** Manon BLOQUE pour Corinne LEFEBVRE, N'Fissa BENSAID pour Cécile FABRE

**Secrétaire de séance :** Laure ZEROUALI

Vu la délibération de la commune de Collias sollicitant son retrait au SI du collège de Remoulins,  
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-19,  
Considérant que conformément à l'article L.5211-19 du code général des collectivités territoriales, le retrait d'une commune d'un syndicat intercommunal est subordonné à l'accord des conseils municipaux des communes membres du syndicat exprimés dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement,

Considérant que suite à la nouvelle carte scolaire, la commune de Collias n'a plus d'enfant scolarisé au collège de Remoulins, l'adhésion au syndicat s'y rapportant est donc devenu sans objet,

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le retrait de la commune de Collias du syndicat intercommunal du collège de Remoulins.

Le secrétaire de séance,  
Laure ZEROUALI

Délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Nicolas CARTAILLER

